

PROCES-VERBAL
Réunion du CONSEIL MUNICIPAL du 05 juin 2026

Séance sous la présidence de M. DESTREBECQ Patrick, Maire, à 09 h salle de la mairie.

Convocation du 29/05/2026

Membres du Conseil Municipal : 10

Absent excusé : Mme MOULY Valérie qui a donné procuration à Mme LABRO Nicole
M. MONTEIRO Mickaël qui a donné procuration à M. MOULY Germain
Mme BEDEL Marie-Emilie, M. TROUSSELIER Renaud

Secrétaire : M. REY Antoine

APPROBATION DU PROCES-VERBAL - REUNION DU 30 AVRIL 2026

DELIBERATIONS

Délibération 1 : Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire (- 1 000 hab.)

Le conseil municipal s'est réuni, le vendredi 5 juin 2026 à neuf heures

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 11 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme LABRO Nicole, Mme FINDLAY Estelle, M. MOULY Germain, Mme BOUTTIER Lucie. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué

Les candidatures enregistrées :
M. MOULY Germain

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 8
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 8
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- M. MOULY Germain 8 voix

M. MOULY Germain ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

M. DESTREBECQ Patrick
Mme LABRO Nicole
Mme BOUTTIER Lucie

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 8
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 8
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- M. DESTREBECQ Patrick 8 voix
- Mme LABRO Nicole 8 voix
- Mme BOUTTIER Lucie 8 voix

M. DESTREBECQ Patrick, Mme LABRO Nicole, Mme BOUTTIER Lucie ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.


Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Informations/Décisions :

Questions diverses

Séance clôturée à 09 h30

Le Maire,



Le Secrétaire,

